ministère pastoral, pour ce que nous en connaissons, n'ont aucunement di-minué; les confessions et les communions n'ont été ni moins nombreuses. ni moins consolantes: les peuples n'ont point cessé d'accueillir partout leurs pasteurs avec empressement, respect et confiance : et, s'il y a, comme nous le pensons, quelque différence, elle est à l'avantage de l'Eglise et de ses ministres. On peut s'en assurer à Paris même, où les passions irreligiouses savent exercer tant d'empire. Jamais peut être, depuis longtemps, il ne s'y fit tant de conversions notables qu'aux dernières fêtes pascales ; jamais il ne s'y organisa plus d'œuvres chrétiennes que depuis un an; jamais nous n'avons trouvé les enfants de Paris plus empressés à courir publiquement au devant du prêtre, et nous ne croyons pas abuser de la confiante amine dont nous honore le pieux et savant prélat de cette puissante capitale, en révélant ce qu'il nous a confié. Jamais il n'a vu de jeunesse plus piense que celle qui lui a été présentée pour la confirmation dans ses dernières tournées pastorales. Or, il est bien clair que les dispositions des enfans sont la révélation la plus fidèle de la disposition des familles. Certes, si les parens étaient irrités contre nous, il serait impossible que les enfans ne s'en ressentissent pas. Eh bien! c'est tout le contraire qui urrive. Il est donc faux que le mouvement du bien se soit arrête; il est faux que la défiance ait succède à l'empres ement.

Au moment où l'on met tout en œuvre pour estrayer et pour décourager nos frères, il importe de le dire, de le dire bien haut, et de le tedire encore : Non, la cause de la Religion n'a rien perdu à nos debats publics. Nous verrons tout à l'heure combien elle y a gagné.

Au moins, nous dit-on, vous avouerez qu'il y a maintenant beaucoup plus d'excitation du côté de nos adversaires.

Cela peut être, et nous voulons bien admettre que cela soit. Mais cela ne prouverait-il pas que la perte est de leur côté? E-t-ce qu'il est dans la nature de l'homme de s'irriter quand il gagne?

Et bien, puisqu'on nous y force, nous allons mettre à nu le véritable état des choses.

La plupart de nos gouvernans, occupés avans tout de ce qu'ils appellent l'Etat, la raison d'Etat, les intérêts de l'Etat, ne considérent la religion que comme un ressort secondaire combiné avec les autres dans la machine gonvernementale et fonctionnant avec une docilité toute passive sous la main suprême de ce qu'on appelle les pouvoirs publics, et qui se réduit le plus zouvent à l'arbitraire indéfini de ce pouvoir nouveau qu'on appelle l'administration.

" Assurément, dirons-nous avec M. Thiers, il n'y a pas aujour l'hui " grand mérite, pas grande profondeur de vue à reconnaître que la religion " est un des grands besoins de la société humaine." Nous ajouterons même qu'il est dans le devoir des ministres de cette religion to te bienfaisante d'apporter le triout de leur concours au bonheur public, non seulement en soumettant les individus au travail de la civilisation chrétienne, mais aussi en venant en aide aux puissances de la terre dans les limites des lois éternelles, dont ils sont avant tout les organes et les agents.

C'est ce que, malgré les opinions personnelles de quelques-uns de ses membres, le clergé catholique faisait depuis treize ans; c'est ce qu'il était dispose à faire avec un zele toujours croissant et avec une unani mie tou-

jours p'us complète.

Les hommes du pouvoir s'en rejouissaient et ils en requeillaient les fruits. Plusieurs d'entre eux, sans doute, ne voulaient pas en aboser, mais d'autres croyaient que ce concours du Clergé devait être sans limite; que les Chambres, par le seul fait du vote de son budget annuel, l'eurôlaient dans la classification des fonctionnaires publics, et qu'd était chargé par le ministre des cultes de faire de la morale au profit de l'Etat, absolument comme les armées font des campagnes, les tribunaux des jugements et les (hambres des lois. On voit que c'est le système d'une religion nationale, et nous en parterons plus tard; il suffit ici de constater le fait, qui est indubitable.

Le clergé catholique n'avait pas à s'occuper, au moi is publiquement, de cette prétention exorbitante de nos gouvernants taut qu'elle no se révéleit pas par des exigences inacceptables. Sans s'aveng'er sur leurs tendances, il continuait à les seconder loyalement, se réservant de s'ariéter soulement au point où il ne pourrait pius obéir aux hommes sans désobeir à Dieu. De la, la paix, de là la satisfaction du gouvernement à l'endroit du Clergé. qu'il cherchait, il faut le dire, à s'attacher toujours de plus en plus par des

procédés bienveillants et des faveurs temporelle.

Mais des principes faux conduisent tôt ou tard à de fauses démarches. L'aléo que l'altat est tout amène nécessairement cette conclusion, que l'Eglise, comme les diverses classes de la société, doit toujours s'inchaer devant les arreis; et alors les hommes d'Etat, sans s'occuper des droits de l'Eglise, ont préparé des lois destructives de la foi des peuples. Les ministres de cette Eglise sainte ont d'abord et longtemps averti dans le secret les fabricateurs suprêmes de ces lois pernicieuses : on n'a tenu aucun compte de leurs sérieuses et pressantes réclamations, et on leur a fait dire hardiment par les organes les plus vulgaires de la publicité : Il faudra bien que vous obéissiez comme les autres. Le Clergé a répondu : Nous avons sacrifié pour vous nos opinions politiques et nos affections privées; nous sommes jusque là sincèrement à vous ; mais, sachez-le bien, nous ne sacrifierons pour personne les in êts et l'avenir de la religion.

Cependant, jusqu'alors tout se passait dans des rapports intimes et secrets

la face du ciel et de la terre : c'est que, depuis un an, les fruits spirituels du Jvoix sculement signalaient les ravages causés dans l'héritage de la foi chiétienne par une philosophie insensée. Le reste de l'Episcopat se taisait.

Mais quand une fois ce pr jet de soumettre l'enseignement de toutes les doctrines à un pouvoir sans croyances fut devenu mainfeste, les familles chrétiennes, surprises et presque scandalisées de notre inaction apparence, nous demandérent si nous voulions livrer à l'aventure la foi de leurs enfans, D'un autre côté, les hommes du Pouvoir donnaient publiquement notre silence sur leur funeste système comme que preuve de no re approbation tacue et de notre compération indirecte. Ce silence, ainsi interprété en présence des clarm scatholiques, allait donc devenir un cr. i scandale : il a fallu le

Nous l'avonsfait un des primiers; nous avons demandé le maintien de la paix, non pas même au nom- de l'Église, mais au nom-du pacte social; nous avons demandé la paix par ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme : par la liberté, par la liberté pronèse, par la liberté pour tous, sans privilège comme sans exception. On ne nous a pas répondu, mais on a continué à provoquer la guerre, et on nous a fait dire, toujours par l'organe insultant du journalisme: Nous ne vous craignous pas, car nous avons pour nous les Chambres.

A cette déclaration formelle de guerre. l'Espiscopat, sans s'être aucunement concerté dans son ens mille, mais conduit par le sentiment d'un devoir qui ne pouvait plus être douteux, a fait entendre le cri d'alarme avec une admirable uniformité. Il a dit au Pouvoir : "L'enseignement tient aux doctrines et les doctrines tiennent aux consciences. Or, les consciences no sont pas de votre domaine; elles vous échappent de droit divin, et vous même vous les avez déclarées libres de votre contrôle par l'art. 5 de notre Charte. Nous, évéques,nous sommes par vocation défenseurs des franchisses de la consciunce. Nous déclarons donc que tout pouvoir humain qui viole son sanctuaire fait un acte d'usurpation, et que de plus le pouvoir public, tel qu'il est constitué en France, ne peut pas faire cette usurpation sans une violation formelle de ses propres engagemen-."

A ce raisonnement si clair, sur lequel nous reviendrons encore, M. Thiers n'a pas même essayé de répondre. Trop habite pour le fourvoyer dans les répliques impuisantes que d'autres ont balbutiées, il a omis noue objection et il s'est contenté de dire et de répéter solennellement : l'Eint le

ventainsi.

Ainsi l'Etat veut violenter les consciences; et nous, en vertu du droit naturel et des droits de l'Eglise, nous déclarons que cette violence est racrilège, et que le ponvoir qui se la permettrait ne pourrait plus avoir notre con-

Que s'ensuit-il ? que ceux qui comptaient sans limite sur ce concurs, qui en jouissaient, qui c'en trouvaient bien, se fâ hent, se récrient, nous menacent et cherchent à nous inspirer de la peur ou des regrets. trations sont fort naturelles; nous comprenous les alachies du gouvernement, qui verrait se retirer de lui cet appui moral de la religiont dont M. le rapporteur a dit que les vulgaires intelligences, comme les plus hautes, compremient le prix et la necessité. Nous serious, pour notre compte, affligér profondément de voir les choses publiques compromises à ce poin . Maisfelest comme Français beaucoup plus que comme chrétiens.

Le C'eige, en se retirant, n'aurait rien à regietter que des faveurs précienses, il est vini, mais dont il peut à la rigueur se passer sans cesser de remplir sa divine mission. Il est le sel de la terre : le monde ne peut se passer de lui; mais il peut se passer du monde. Les Chambres françaises lui sont opposées, mais ce n'est ni par le Sénat de Rome, ni par l'Aréopage d'Athônes que s'est faite la compoéte soirituelle des nations. On le voit dune, ce n'est pas de notre cô é qu'il y a perte, aussi ce n'est pas de notre part qu'il y a notère.

Et quant à ces divers projets de loi plus on moins défavorables à notre cause, sovons bien sûrs qu'ils étaient dans la tête de ceux qui les ont proposés avan que nous cussions rien dit. Cela nous rappelle l'apostrophe d'un pair de France à M. de Montalembert : " C'est vous, lui dit-il, qui, par vos exagérations, éres conse que la loi exigera des certificats d'études. On aurait moras peur des Jésuites de Friboneg si vous des eussiez moins vantés." C'est un orateur m nistèriel qui parlait ainsi ; or trois mois avant la discussion, le profet du Minestère portait l'obligation du certificat d'études.

Nous n'avons donc rien perdu à ces débats; mais il y a plus: nous y avons gagné.

1 2. Le premier triomphe que le Clergé recherche parce qu'il est la source de tous les aures, e'est le triomphe des principes.

Quand les vrais principes sont encore inéconnus, il cherche à les mettre au jour. Quand ils ont éclairé l'esprit, il s'efforce de les faire passer dans le cœur, et du cœur dans la conduite.

Nous qui savons ce que c'est que la conversion, du pécheur, nous nous réjouissons quand nous entendors on homme, coupable d'ailleurs, reconnaître sculement de honche quelques vérités morales.

Certes, nous le savons brev, l'attitude des Chambres est loin de nous être favorable; et nous devions nous y attendre puisque la question n'y est pas comprise à notre point de vue, qui est, selon nous, le seul vrai. Ce que nous levions donc désirer d'abord, c'était que certains principes y fussent proclamé= et reconnus.

Or, que de vérités préciouses sur lesquelles la plupart de nos gouvernans n'avaient pas réfléchi, et qui leur ont été mi es sous le- yeux avec une préqui n'étalent pas encore dépourvus d'une confiance mutuelle. Quelques l'eision et une poi sance de paroles qui ne laissent rien à désirer.